



**HAL**  
open science

## Propos préliminaire : quelle est la nature et le degré de la “centralité” de Brioude ? Comment comprendre le Brivadois et sa place par rapport aux autres territoires ?

Jean-Luc Fray

### ► To cite this version:

Jean-Luc Fray. Propos préliminaire : quelle est la nature et le degré de la “centralité” de Brioude ? Comment comprendre le Brivadois et sa place par rapport aux autres territoires ?. Brioude aux temps féodaux (XIe-XIIIe siècle), Ville de Brioude; Almanach de Brioude, Jun 2011, Brioude, France. pp.19-32. hal-01374099

**HAL Id: hal-01374099**

**<https://uca.hal.science/hal-01374099>**

Submitted on 30 Sep 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Sous la direction  
de Bruno Phalip, Jean-Luc Fray  
et Anne Massoni*

# BRIOUDE AUX TEMPS FÉODAUX (XI<sup>E</sup>-XIII<sup>E</sup> SIÈCLE)

CULTES, POUVOIRS, TERRITOIRE ET SOCIÉTÉ

*Collection Études sur le Massif central*



*Presses universitaires Blaise-Pascal*

# BRIOUDE AUX TEMPS FÉODAUX

(XI<sup>E</sup>-XIII<sup>E</sup> SIÈCLE)

CULTES, POUVOIRS, TERRITOIRE ET SOCIÉTÉ

*Cet ouvrage est publié avec le soutien de la Mairie de Brioude,  
de la Société académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire,  
et de l'Almanach de Brioude.*



Maison des Sciences de l'Homme  
4, rue Ledru - 63057 Clermont-Ferrand Cedex 1  
Tél. 04 73 34 68 09

Publi.Lettres@univ-bpclermont.fr  
<http://pubp.univ-bpclermont.fr>

Diffusion en librairie : CJD - en ligne : [www.lcdpu.fr](http://www.lcdpu.fr)

*Collection "Études sur le Massif central"  
publiée par le Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" (CHEC), Clermont-Ferrand.*

*Illustration de couverture :  
Mourton, Clermont-Ferrand, vue prise de Loradoux, 1840,  
Bibliothèque Clermont-Université, cliché UBP*

*Vignette: détail du plafond peint armorié du doyenné de Brioude  
(fin XIII<sup>e</sup>-début XIV<sup>e</sup> siècle), cliché Sylvie Pierron*

ISBN (édition papier) 978-2-84516-702-5

ISBN (PDF) 978-2-84516-703-2

Dépôt légal: troisième trimestre 2016

*Sous la direction  
de Bruno Phalip, Jean-Luc Fray  
et Anne Massoni*

# BRIOUDE AUX TEMPS FÉODAUX

(XI<sup>E</sup>-XIII<sup>E</sup> SIÈCLE)

CULTES, POUVOIRS, TERRITOIRE ET SOCIÉTÉ

*Collection Études sur le Massif central*



*Actes du colloque organisé par la Ville de Brioude et l'Almanach de Brioude,  
15-17 juin 2011*

2 0 1 6

*Presses universitaires Blaise-Pascal*

# LES AUTEURS

Claude ASTOR, présidente de l'Almanach de Brioude

Jean BERGER, Université Jean-Moulin (Lyon III)

Marie CHARBONNEL, Université Bordeaux-Montaigne (Bordeaux III)

Pascale CHEVALIER, Université Blaise-Pascal (Clermont II) – ARTeHIS

Hervé CHOPIN, Université Lumière (Lyon II) – Laboratoire ArAr

Anne COURTILLÉ, Université Blaise-Pascal (Clermont II) †

Martin DE FRAMOND, directeur des Archives départementales de la Haute-Loire

Alain DUBREUCQ, Université Jean-Moulin (Lyon III) – CIHAM

Jean-Luc FRAY, Université Blaise-Pascal (Clermont II) – CHEC

Sébastien FRAY, Université Jean-Monnet (Saint-Étienne)

Fabrice GAUTHIER, archéologue, INRAP

Emmanuel GRÉLOIS, Université Rennes 2

Perrine LARDEAUX, Université Jean-Moulin (Lyon III)

Christian LAURANSON-ROSAZ, Université Jean-Moulin (Lyon III) †

Arlette MAQUET, Université Panthéon-Sorbonne (Paris I) – ARTeHIS

Anne MASSONI, Université de Limoges – CRIHAM

David MOREL, Université Blaise-Pascal (Clermont II)

Nathanaël NIMMEGEERS, Université Jean-Moulin (Lyon III) – CIHAM

Bruno PHALIP, Université Blaise-Pascal (Clermont II) – CHEC

Alain ROMEUF, membre du comité de rédaction des Cahiers de la Haute-Loire

Arnaud TIMBERT, Université Charles-de-Gaulle (Lille III) – IRHiS

Fabien VIVIER, Université Blaise-Pascal (Clermont II)

PREMIÈRE PARTIE

---

UNE PETITE VILLE ET SON TERRITOIRE  
AU MOYEN ÂGE CENTRAL :  
INSCRIPTION SPATIALE, SOCIÉTÉ,  
JEU DES POUVOIRS RÉGIONAUX,  
RAYONNEMENT

PROPOS PRÉLIMINAIRE :  
QUELLE EST LA NATURE ET LE DEGRÉ  
DE LA “CENTRALITÉ” DE BRIOUDE ? COMMENT  
COMPRENDRE LE BRIVADOIS ET SA PLACE  
PAR RAPPORT AUX AUTRES TERRITOIRES ?

*Jean-Luc Fray*

Que reste-t-il, aux “temps féodaux”, des gloires brivadoises du haut Moyen Âge, telles que les deux volumes précédents d’actes, rendant compte des colloques Brioude I<sup>1</sup> et Brioude II<sup>2</sup> en donnent le témoignage ? Le culte de saint Julien, certes ; encore qu’Esther Dehoux<sup>3</sup>, dès “Brioude II”, nous ait prévenus de son déclin à partir du XI<sup>e</sup> siècle, attesté à la fois par la diminution du nombre des manuscrits hagiographiques le concernant et des actes de donation ; son jugement est assez cru : “Le sanctuaire brivadois semble ainsi vivre, aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, sur les souvenirs d’une gloire passée<sup>4</sup>.” Certes, vers 1125, le rédacteur de la vie de saint Guilhem de Gellone campe encore son héros venant à Brioude, avant de se retirer dans le monastère languedocien, pour y offrir ses armes

---

1. *Saint Julien et les origines de Brioude* (Actes du colloque, Brioude, 22-25 septembre 2004), Alain Dubreucq, Christian Lauranson-Rosaz et Bernard Sanial (dir.), Brioude – Saint-Étienne, Almanach de Brioude – Centre européen de recherches sur les congrégations et ordres religieux, 2007.

2. *Brioude aux temps carolingiens* (Actes du colloque, Brioude, 13-15 septembre 2007), A. Dubreucq, C. Lauranson-Rosaz et B. Sanial (dir.), Le Puy-en-Velay, Société académique du Puy et de la Haute-Loire, 2010.

3. Esther DEHOUX, “À l’épreuve de l’an mil. Grandeur et décadence du culte de saint Julien de Brioude (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)”, in *Brioude aux temps carolingiens*, *op. cit.*, p. 279-304, particulièrement les graphiques 1, 2 et 3, p. 281, 282 et 284.

4. *Ibid.*, p. 283.



de parade au saint brivadois. Mais qu'en est-il de la révérence due à l'empereur Avitus, l'un des premiers pèlerins dévots de Julien, auprès duquel, autant que du tombeau du martyr Julien et de l'autel de la sainte Croix, s'était fait inhumer le grand Guillaume de Pieux, abbé laïc de la communauté des chanoines de Brioude, comte d'Auvergne et "duc des Aquitains par la grâce de Dieu" († 919)? Quel souvenir de Guillaume lui-même<sup>5</sup>? Pourtant, Jean-Loup Lemaître a évoqué les fragments de sept manuscrits, datables du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, (nécrologes, martyrologes, obituaires) qui attestent de la continuité de la célébration régulière de la *memoria* au sein du chapitre<sup>6</sup>.

De son côté, toujours dans le volume précédent "Brioude II"<sup>7</sup>, Igor Filippov<sup>8</sup> nous rendait sensible au fait que, au moment de la rédaction du "Grand cartulaire de Brioude" (fin XI<sup>e</sup>-première moitié du XII<sup>e</sup> siècle)<sup>9</sup>, le pic des acquisitions seigneuriales de Saint-Julien était déjà depuis longtemps passé, l'afflux de chartes de donations s'effondrant après 975.

Que reste-il, aux XI<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, de cette capacité de Brioude à focaliser l'intérêt de dynastes venus de loin (on rappellera l'origine austrasienne

5. C. LAURANSON-ROSAZ, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. La fin du monde antique?*, Le Puy-en-Velay, Les Cahiers de la Haute-Loire, 1987; *passim* Jean-Luc FRAY, "Instrumentalisation politique de grands sanctuaires chrétiens par des pouvoirs laïcs issus de la décomposition de l'Empire carolingien: quelques exemples", in *La Praxis municipale dans l'Occident romain*, Laurent Lamoine, Clara Berrendonner et Mireille Cébeillac-Gervasoni (dir.), Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2011, p. 549-557, ici p. 552-555.

6. Jean-Loup LEMAÎTRE, "Le martyrologe de Saint-Julien de Brioude: un témoin du martyrologe de Florus de Lyon", in *Brioude aux temps carolingiens*, *op. cit.*, p. 305-320, ici p. 305-306. Les sept fragments ont été reliés au XIX<sup>e</sup> siècle et forment aujourd'hui le ms. 860 de la Bibliothèque communautaire de Clermont-Ferrand.

7. *Brioude aux temps carolingiens*, *op. cit.*

8. Igor FILIPPOV, "La structure du *Liber de honoribus* de Saint-Julien de Brioude à la lumière des cartulaires de son époque", in *Brioude aux temps carolingiens*, *op. cit.*, p. 119-139, ici p. 131-132.

9. Le *Liber de honoribus sancto Juliano collatis* a disparu, probablement pendant la Révolution. On en possède cependant plusieurs copies, dont la principale est le ms. BnF, lat. 09086, daté de 1677, copié sur un original dont la structure avait été modifiée au cours du XVII<sup>e</sup> siècle. C'est cette copie qui a été éditée par Henry Doniol, *Cartulaire de Brioude (Liber de honoribus sancto Juliano collatis)*, Clermont-Ferrand – Paris, F. Thibaud – C. Dumoulin, 1863 et repris par Anne Marcel et Marcel Baudot, *Grand cartulaire du chapitre Saint-Julien de Brioude. Essai de restitution*, Clermont-Ferrand, G. de Bussac, 1935. Quant au chartrier de Brioude, auquel peu d'érudits avaient eu accès, il avait subi des pertes sensibles, en particulier lors de l'incendie de 1571: on ne dispose plus que de très peu des actes originaux ou de copies et l'essentiel de l'accès se fait par des fragments d'inventaires anciens (I. FILIPPOV, "La structure...", *art. cit.*, p. 119-120). Le "Petit cartulaire de Brioude", ou *Liber viridis*, est, lui, confectionné à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

des Guilhelmides<sup>10</sup>) ; à intéresser les chroniqueurs de la *Francia*<sup>11</sup> ; à répandre au loin ses productions intellectuelles, comme en témoignent les traces d'hagiographie brivadoise concernant les saints Julien et Ferréol, attestées aux IX<sup>e</sup>, X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles à Vienne, à Saint-Gall ou au monastère catalan de Cuxa<sup>12</sup>? La lointaine Metz, la capitale de l'Austrasie, puis grande ville de la Lotharingie, ne compte-t-elle pas un sanctuaire dédié à Ferréol<sup>13</sup>?

Mais si la production hagiographique autour des héros brivadois n'a plus le lustre d'antan, voici Brioude présente au sein d'une nouvelle forme littéraire, celle des chansons de geste, pour la plupart des parties du cycle de Guillaume d'Orange : on en relève au moins dix citations dans les chansons de geste du XII<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>, à égalité avec Le Puy, mais, il est vrai, moins que Clermont, cité une vingtaine de fois ; on notera en particulier une seconde mention comme lieu du dépôt des armes de Guillaume dans *La Prise d'Orange* (v. 8-9), rédigée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>15</sup>. *Le Charroi de Nîmes*, chanson anonyme de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>, évoque, lui, aux vers 824-825 : "Tot droit a Bride nous en convient aller / Au bon cor saint irommes pour ouurer" ; et mentionne, au vers 851, le "chemin ferré" ou "régordane", entre Clermont et Brioude : "En Ricordane tot le chemin ferré" ; enfin, Brioude est attestée comme étape pour la Galice dans trois chansons de gestes du XII<sup>e</sup> siècle : *Aliscans*<sup>17</sup>, *Le Moniage Guillaume* et *La Prise d'Orange*...

On ne fera qu'évoquer ici le chantier monumental de la collégiale, conduit entre le milieu du XI<sup>e</sup> et la fin du XII<sup>e</sup> siècle et étudié plus avant dans

**10.** Jean-Noël MATHIEU, "Les Guilhemides et le nord de la Francia sous Charles le Chauve", in *Brioude aux temps carolingiens*, *op. cit.*, p. 101-117.

**11.** Brioude est cité en quatre occurrences par Richer de Reims (954-998). C'est, avec Aurillac (cité une fois), le point géographique le plus méridional de ses citations, comme le montre la carte "L'Univers de Richer de Reims et d'Adhémar de Chabannes", in Olivier GUYOTJEANNIN, *Atlas de l'histoire de France. La France médiévale (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Autrement, 2005, p. 25.

**12.** A. DUBREUCQ, "La transmission des passions de saint Julien et de saint Ferréol à l'époque carolingienne", in *Brioude aux temps carolingiens*, *op. cit.*, p. 57-69, ici p. 67.

**13.** La chapelle Saint-Ferroy, sise au pied de l'*oppidum* antique de Sainte-Croix et à proximité d'une église paroissiale dédiée à une autre sainte aquitaine, Ségolène, est mentionnée en 1197 (Jean SCHNEIDER, *La Ville de Metz aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*, Nancy, Thomas, 1950, p. 90 et note 54) et son souvenir rappelé, aujourd'hui encore, dans l'odonymie messine.

**14.** André MOISAN, *Répertoire des noms propres de personnes et de lieux cités dans les chansons de geste françaises et les œuvres étrangères dérivées*, Genève, Droz, 1986, 5 vol.

**15.** *La Prise d'Orange. Chanson de geste de la fin du XII<sup>e</sup> siècle*, Claude Régnier (éd.), Paris, Klincksieck, 1970.

**16.** *Le Charroi de Nîmes. Chanson de geste du Cycle de Guillaume d'Orange*, Claude Lachet (éd. et trad.), Paris, Gallimard, 1999.

**17.** *Aliscans*, C. Régnier, Andrée et Jean Subrenat (éd.), Paris, Honoré Champion, 2007.

le présent ouvrage, en rappelant cependant qu'un tel chantier, au-delà d'une expression de volonté religieuse et politique et d'une orientation esthétique, architecturale et décorative, est aussi un acte économique lourd, mobilisant les hommes et leurs compétences, les ressources matérielles, les capitaux, sur place et dans un *Umland* plus ou moins vaste<sup>18</sup>...

Ce serait pourtant une erreur d'enfermer notre réflexion dans une vision nostalgique. Les temps changent, la ville subsiste, grandit et se transforme. Il faut appréhender la suite de son histoire grâce à d'autres critères et rendre notre œil attentif à d'autres signes, répondre à d'autres interrogations : comment se présentent désormais – aux siècles centraux du Moyen Âge – "l'espace relationnel" d'une part, et de l'autre "l'espace de commandement" de Brioude ? Et que faut-il entendre désormais par "Brioude" ? L'église de pèlerinage et son toujours puissant chapitre de chanoines épuisent-ils encore à eux seuls le sens du toponyme ? Quand, à quel titre et dans quelle mesure peut-on commencer à imaginer une "ville" derrière le nom de "Brioude" ? Quelles sources se révèlent capables de nous permettre de le mesurer, mais aussi de distinguer, derrière le concept moderne de "ville", ce qui relève d'une agglomération au sens monumental et ce qui relève d'un corps social identifié et, enfin, de qualifier les liens qui unissent Brioude et son "pays", le Brivadois ?

Pour les trois siècles qu'ambitionne d'embrasser la présente troisième session du colloque de Brioude, l'état des sources disponibles (non seulement les sources d'origine brivadoise, mais aussi la recherche de sources extérieures évoquant Brioude) et l'état des travaux scientifiques opérés ou en cours (non seulement les travaux d'histoire locale ou régionale, mais l'évolution des problématiques historiques générales) permettent d'élargir le regard à l'agglomération née autour des activités culturelles de la collégiale et de poser la questions de l'impact du chapitre sur la ville, mais aussi, élargissant le regard au-delà de l'agglomération elle-même, celle de l'impact du chapitre et de la ville sur la campagne, de l'insertion de Brioude dans le maillage (éventuellement réseau) urbain régional, dans les flux (commerciaux et de pèlerins), dans le réseau des pouvoirs (pouvoir royal et apanagiste, évêques, comtes, grandes familles seigneuriales...), bref dans l'espace régional<sup>19</sup>. Les

**18.** De 4 (Beaumont) à 11 kilomètres (Couteuges, au sud de Paulhaguet) pour la fourniture des différents matériaux lithiques.

**19.** Cette problématique géographique et historique de la construction et de l'identité des territoires et des réseaux rencontre la problématique actuelle, plus politique, des ensembles d'intercommunalités et des "pays" : la "Communauté de commune du Brivadois" réunit aujourd'hui seize communes, réparties dans un cercle de 8 kilomètres autour de Brioude, de part et d'autre de l'Allier.

titres et les contenus des interventions qui vont suivre en témoignent; ce même aspect comparatiste ou relationnel sera à l'œuvre dans d'autres contributions, au sein respectivement de la seconde et de la troisième section de notre colloque, à propos de Cluny dans le Brivadois, des rapports artistiques avec le Velay – à l'époque romane – et avec la France du Nord – au temps des débuts de l'art gothique.

Il me revient de brosser en préliminaire un rapide "paysage chronologique" de la période qui s'étend de l'an mil à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle; je le ferai selon deux axes: celui de la géographie relationnelle de Brioude, mettant en valeur son insertion dans une géopolitique plus que régionale; celui de la "centralité" de Brioude, permettant de jauger de l'importance relative de la ville dans le maillage urbain régional.

En ce qui regarde l'aspect "féodal", je souhaite rappeler ici le poids de certaines grandes familles aristocratiques dans la vie du Brivadois: en premier lieu, les comtes d'Auvergne, puis, à partir de la scission du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, leur branche delphinale, présente à Brioude même (en témoigne le palais de la *Comtalia*) et par ses châtellenies de Vieille-Brioude, Costecirgues, Saint-Illpize et la forteresse de Léotoing<sup>20</sup>; or le chapitre considère qu'il possède des droits sur l'ensemble du Brivadois, mais le comte d'Auvergne ne l'accepte pas. Antérieurement déjà, le comte d'Auvergne Robert III, comme ses prédécesseurs, avait voulu asseoir à la tête du prestigieux chapitre de Brioude un membre de sa famille; il avait pris les armes et le chapitre aussi. En 1136, un accord fut conclu: en présence de l'archevêque de Bourges, de l'archevêque de Lyon et de l'évêque de Clermont, le comte Robert dut se présenter nu-pieds dans la collégiale de Brioude pour réparer l'outrage commis<sup>21</sup>. Viennent ensuite les Mercœur (le plafond du doyenné en témoigne) et les Polignac, plus loin, les Montboissier. Les Mercœur, apparus à l'extrême fin du IX<sup>e</sup> siècle, sont maîtres aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles du plateau du Cézallier entre les vallées de la Rhue, de la Couze d'Ardes et de l'Alagnon (où ils s'efforcent de contrôler Blesle et son abbaye de bénédictines); ils sont présents aux portes du Brivadois avec le mandement de Chilhac et leurs cadets sont prévôts ou doyens du puissant chapitre de Brioude (avec une continuité presque parfaite de 1029 à 1301), voire évêques du Puy, de Clermont

**20.** Ces quatre localités: dép. de la Haute-Loire, arr. de Brioude; Costecirgues, dans la commune (abrégé "cne." par la suite) de Vieille-Brioude; Saint-Illpize, dans le canton (abrégé "cant." par la suite) de Lavoûte-Chilhac; Léotoing, dans le cant. de Blesle. Voir, à propos de Vieille-Brioude, la communication d'Alain Romeuf dans le présent volume.

**21.** Michel ESTIENNE, *Le Pouvoir partagé. La Basse-Auvergne de 1150 à 1350* (Thèse non publiée), Paris, École nationale des chartes, 1986, p. 66.

ou de Mende. Au-delà, vers le sud, ils contrôlent encore la montagne de la Margeride, une partie de la Planèze de Saint-Flour et les confins de l'Aubrac jusqu'en Gévaudan, au total plus de 2 600 kilomètres carrés, qui échappent ainsi aux comtes. La consécration vient avec Béraud VI († 1219), premier à faire un mariage de rang comtal dans la famille delphinale d'Auvergne. Les Polignac – issus d'une lignée de vicomtes (Dalmas, Armand...) attestée dès la fin du IX<sup>e</sup> siècle à cheval sur le Velay et le Livradois – gardent en Livradois leur importante châtellenie de La Mothe, à 4 kilomètres de Brioude, sur l'autre rive de l'Allier, ainsi que Salzuit, sur la route du Puy, acquise sur les Dauphin, par mariage, à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Après avoir été souvent abbés laïcs de Brioude au X<sup>e</sup> siècle, ils placent leurs cadets parmi les chanoines et souvent comme prévôts. Les Montboissier sont présents à Saint-Bonnet-le-Chastel (Puy-de-Dôme, Ambert, Saint-Germain-l'Herm), Issandolanges (cne. de Novacelles, Puy-de-Dôme, Ambert, Arlanc) et Arlanc (passé ensuite aux Baffie).

Des familles plus modestes dans la hiérarchie aristocratique commencent à leur tour à s'intéresser à la région brivadoise, plutôt à la fin de notre période, ainsi celle des Montmorin<sup>22</sup>, originaires du pays de Billom, à une soixantaine de kilomètres au nord, et vassaux de l'évêque de Clermont : après quelques contacts préliminaires avec le Brivadois au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>, le mariage hypergamique d'Hugues V de Montmorin avec Bompare d'Auzon<sup>24</sup> permet aux Montmorin, dans le dernier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, d'accéder au contrôle de la petite ville et place forte d'Auzon, ainsi qu'à des biens et droits proches de Brioude<sup>25</sup>. Dans les années 1330, Hugues de Montmorin sera chanoine de Brioude en même temps que doyen de Saint-Cerneuf de Billom<sup>26</sup>.

Au-dessus de ces barons se placent les pouvoirs supra-régionaux ou universels : le duc d'Aquitaine, le *rex francorum*, le pape et l'empereur : le Brivadois, comme le reste de l'Auvergne, fait partie de l'Aquitaine et le duc-comte Guillaume X se fera encore enterrer à Brioude en 1137. Le roi y

**22.** Thomas AREAL, *Les Cadres d'action d'une famille seigneuriale auvergnate : les Montmorin (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)* (Mémoire de master non publié), Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal, 2010, 2 vol.

**23.** Au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, une des filles de Calixte III, seigneur de Montmorin, épouse un Eustorge, seigneur de petite seigneurie de La Gazelle (cne. de Lorlanges, Haute-Loire, Brioude, Blesle).

**24.** Bompar, son père, était déjà témoin lors du mariage, en 1277, d'une fille d'Hugues IV de Montmorin. L'hypergamie se marque par l'entrée des prénoms Bompar et Bompare dans le stock anthroponymique de la lignée des Montmorin. Auzon : Haute-Loire, Brioude, chef-lieu de cant. Voir sur ce *cognomen* les réflexions d'Alain Romeuf dans le présent volume.

**25.** Rilhac (cne. de Vergongheon), Ouillandre (cne. de Cohade) et Vergongheon – ces trois localités : Haute-Loire, arr. et cant. de Brioude – sont situées à 8-11 kilomètres au nord de Brioude.

**26.** T. AREAL, *Les Cadres d'action...*, *op. cit.*, t. II, p. 257.

vient rarement jusqu'au milieu du XII<sup>e</sup> siècle : il est difficile – probablement vain – de discuter si le passage probable à Brioude au printemps en 1020 du roi Robert II le Pieux lors de sa grande tournée pèlerine dans le Midi du royaume, d'Orléans à Saint-Gilles et Toulouse – par Souvigny, Brioude et Le Puy à l'aller, Conques et Aurillac au retour, de mars à avril 1019 –, revêt un aspect plus ou autant religieux que politique. Les archives ne livrent certes que fort peu de diplômes de ses successeurs les rois Henri I<sup>er</sup> (1031-1060) et Philippe I<sup>er</sup> (1060-1108) pour les établissements religieux de la région. On retiendra cependant que, non loin d'ici, l'architecte de l'église de Saint-Germain-l'Herm a pris soin de dater, dans la pierre, la réfection de l'édifice en l'an 1107 “du règne de Philippe [I<sup>er</sup>], roi des Francs”.

Les sources diplomatiques montrent la nette progression vers le sud des diplômes royaux octroyés sous le règne de Louis VI (1108-1137) à des établissements ecclésiastiques du diocèse de Clermont (en particulier Sauxillanges, Ambert et La Voûte), mais aussi des diocèses plus méridionaux de Mende et de Lodève. Par deux fois, vers 1122 et en 1126-1127, le roi intervient en armes contre le comte d'Auvergne, jusqu'à Pont-du-Château et Montferrand, à la demande de l'évêque de Clermont. Son successeur Louis VII (1137-1180) faillit capter la suzeraineté ducal d'Aquitaine sur l'Auvergne grâce à son mariage en 1137 avec Aliénor, héritière du duc Guillaume X; mais, l'union rompue, le roi dut renoncer au titre de duc d'Aquitaine en 1154, ce qui ne l'empêcha pas – en tant que protecteur de l'Église diocésaine – de marquer sa présence à Clermont, peut-être en 1159, assurément en 1163, puis de nouveau en 1169 et 1170, et au Puy en 1146, 1162 et 1169-1170. La tutelle royale s'exerçait aussi sur l'évêque de Mende, qui fit hommage au roi en 1161.

En ce qui regarde Brioude, l'intervention royale est l'œuvre, là encore, de Louis VII, ce qui, par contrecoup, réduit singulièrement l'importance excessive et la radicalité que l'historiographie régionale a trop longtemps accordées à l'épisode de la “conquête philippienne” de la province en 1211-1213<sup>27</sup>. L'action politique et militaire du roi Louis VII à Brioude doit être replacée dans le contexte d'un double affrontement qui oppose le Capétien, de manière ouverte, au Plantagenêt et, sur un mode plus sourd, à l'empereur Frédéric Barberousse.

**27.** Rémy ROQUES, *Noblesse auvergnate et pouvoir royal. De la “conquête” de Philippe Auguste à la fin de l'apanage d'Alphonse de Poitiers (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)* (Mémoire de master non publié), Clermont-Ferrand, Université Blaise-Pascal, 2010. Gabriel FOURNIER et R. ROQUES, “Philippe Auguste et l'Auvergne”, *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*, vol. 112, n° 790-791, 2011, p. 67-117.

L'Aquitaine, on l'a dit, a basculé à partir de 1154 (date du second mariage d'Aliénor d'Aquitaine, héritière de la lignée des ducs et divorcée du roi capétien Louis VII) du côté du comte d'Anjou, duc de Normandie et roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt. Mais le roi capétien, successeur des Carolingiens de Francie occidentale, a hérité d'eux un droit et un devoir spécial de protection sur certaines églises, bien au-delà des limites de sa zone de pouvoir domaniale : ainsi le siège épiscopal de Clermont ou l'abbaye bénédictine de Mozac près de Riom, ou encore la collégiale Saint-Julien de Brioude et son chapitre font partie de ces établissements protégés<sup>28</sup> : en 1138, Louis VII a confirmé le vieux diplôme de Charles le Chauve en faveur du chapitre brivadois.

Les chanoines ont, au fil des siècles, accumulé les donations pieuses et se sont créés un solide domaine très prisé<sup>29</sup>. C'est pourquoi les comtes maintiennent une forteresse dans Brioude (la *Comtalia*) pour la contrôler. Les évêques clermontois cherchent, pour leur part, à reprendre la main en termes de pouvoir spirituel sur le chapitre.

Régionalement, la grande affaire est la scission intervenue vers 1155 entre deux branches de la famille comtale d'Auvergne, vassale des ducs aquitains, à la suite de l'usurpation des droits du jeune comte Guillaume VII (vers 1147-1168), fils de Robert III, par son oncle Guillaume VIII "le Vieux". Désormais, on distinguera entre une branche cadette ("comtes d'Auvergne") et une branche aînée ("comtes de Clermont" ou, plus tard, "comtes dauphins d'Auvergne") : Guillaume VII "le Jeune" conserve une partie de la province d'Auvergne et le Velay et fait appel à son suzerain le duc d'Aquitaine (le Plantagenêt Henri II, roi d'Angleterre) pour récupérer ses terres, tandis que Guillaume VIII le Vieux se tourne vers le roi Louis VII.

Localement, en contrecoup de cette scission de la famille comtale et sur fond de luttes d'influences entre les puissantes familles de Mercœur et de Polignac, le chapitre de Brioude lui-même se divise en deux clans ; le conflit éclate fin 1162 ou au début de 1163 : d'un côté, les partisans de la maison d'Auvergne et de la famille de Polignac soutenues par l'abbé et le prévôt (Guillaume de Polignac), et de l'autre, le reste de la communauté et le doyen (Odilon II de Mercœur) appuyés par la famille de Mercœur, l'évêque de Clermont Étienne VI de Mercœur, l'archevêque de Bourges et Pierre

28. M. ESTIENNE, *Le Pouvoir partagé...*, *op. cit.*, p. 64.

29. *Ibid.*, p. 64-65.

d'Ebrard, fils du seigneur de Paulhac et abbé de Saint-Germain-Lembron<sup>30</sup>, à qui Louis VII confiera un temps la garde et le gouvernement de Brioude.

Le récit de ces événements est compliqué par des rebondissements et des changements de camp des différents protagonistes – ce qui est assez fréquent dans les guerres féodales –, notamment le comte d'Auvergne. Siège, prise et démolition du doyenné<sup>31</sup>, érigé en forteresse, peut-être même incendie de la ville, pillage du trésor de la collégiale Saint-Julien<sup>32</sup>, rapt et prise d'otages, sentences d'excommunication, à l'inverse tentatives de médiations et d'arbitrages, intervention du comte de Rodez ou de l'archevêque de Bourges, appel au roi et au pape, entrée en scène du Plantagenêt... s'entremêlent<sup>33</sup>.

Au même moment, l'Église connaît une crise de la papauté, le schisme victorin (1159-1164), soutenu par un "voisin" de Brioude, l'empereur Frédéric Barberousse. Frédéric I<sup>er</sup> "Barberousse", du lignage ducal souabe des Staufen, roi en Allemagne depuis 1152, roi d'Italie et empereur depuis 1155, est aussi roi de Bourgogne. De ce fait, la "frontière d'Empire" passe encore, au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, entre Auvergne et Velay d'un côté, Forez et Vivarais de l'autre. L'empereur officialise le partage entre le comté (archiépiscopal) de Lyon et le comté de Forez et confirme le temporel lyonnais en 1176 par une bulle d'or<sup>34</sup>: en 1162, obligé de céder la place à l'anti-pape impérial Victor IV, Alexandre III fuit Rome et aborde le royaume capétien à Maguelonne en avril 1162, puis, par Montpellier, Alès, Mende et Le Puy, rejoint (ce qui laisse entendre un passage par Brioude) Clermont, où le roi Louis VII, qui le soutient contre Barberousse, lui a donné rendez-vous; la

**30.** Paulhac: Haute-Loire, arr. et cant. de Brioude; Saint-Germain-Lembron: Puy-de-Dôme, Issoire, chef-lieu de cant.

**31.** Max FAZY, *Catalogue des actes concernant l'histoire du Bourbonnais jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, accompagné d'un régeste des documents narratifs*, Moulins, Progrès de l'Allier, 1924, acte n°369 (1163, avant le 10 juin): Archambaud de Bourbon fait savoir à Louis VII à propos du comte d'Auvergne que "domum decani Brivatensis [...], quam clerico vestro Cadurco ipse decanus reddiderat ad despectum vestrum dejecit et diruit" ("la demeure du doyen de Brioude [...], que ce même doyen avait rendue à votre clerc Cadurc [abbé de Saint-Sulpice de Bourges et protégé du roi], il l'a, au mépris de vous, mise à bas et détruite").

**32.** En parlant du comte d'Auvergne: "Ecclesiam thesauro spoliavit et villam fere totam combussit" (André DUCHESNE, *Series auctorum omnium qui de Francorum historia et rebus Franciscis, cum ecclesiasticis, tum secularibus scripserunt*, Paris, S. Cramoisy, 1633, t. IV, col. 689: "Il spolia l'Église de son trésor et réduisit presque entièrement la localité en cendres").

**33.** Pierre CUBIZOLLES, *Le Noble Chapitre Saint-Julien de Brioude*, Aurillac, Impr. moderne, 1978, p. 313-317 et M. ESTIENNE, *Le Pouvoir partagé...*, *op. cit.*, p. 66-72, ont tenté, chacun de leur côté, de démêler cet écheveau.

**34.** Bruno GALLAND, *Deux archevêchés entre France et Empire: les archevêques de Lyon et les archevêques de Vienne, du milieu du XII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, 1994.



rencontre a lieu finalement à Souvigny en août 1162. Le pape Alexandre III, qui se trouve plus tard à Paris, sollicite le roi afin qu'il entre en campagne contre le comte d'Auvergne et le vicomte de Polignac, ce que Louis VII opère de mars à juin 1163. Le pape séjourna en France jusqu'au printemps 1165 et revint à Rome par Bourges, Clermont, Le Puy ; un nouveau passage par Brioude est donc vraisemblable.

Ces probables passages n'étaient cependant pas la première visite pontificale : l'examen des *Regesta pontificum Romanorum*<sup>35</sup> montre la présence du pape Urbain II à Brioude le 5 décembre 1195, entre la tenue du concile de Clermont et un passage à Saint-Flour. À son tour, Calixte II séjourne à Brioude entre le 1<sup>er</sup> et le 4 mai 1119, sur un itinéraire qui le conduit du Puy à Sauxillanges et à Clermont, puis de nouveau le 1<sup>er</sup> juin, en route pour Saint-Flour...

On ne s'étonnera donc pas que l'orientation de l'Auvergne et du Velay au XII<sup>e</sup> siècle vers le voisin de l'Est, le royaume impérial dit "d'Arles" ou "de Bourgogne"<sup>36</sup>, ait son pendant culturel : Bruno Phalip évoque "l'hésitation culturelle" de Brioude entre le duché d'Aquitaine et le royaume d'Arles : plus aquitain dans le domaine des usages liturgiques, Brioude – mais aussi Auzon, Azérat, Blesles ou Chanteuges comme un grand nombre d'édifices religieux de la moitié orientale du diocèse de Clermont – serait plus "arélate" dans les modes de construction de l'architecture.

Malgré l'intervention royale, les troubles vont cependant perdurer à Brioude jusqu'en 1169. Le roi Louis VII vint en effet une troisième fois à Brioude et en Velay à cette date, avec son armée, pour faire cesser les menées du fougueux vicomte de Polignac et de son fils Éracle. Les deux opposants, qui s'étaient rendus maîtres de la petite ville, furent faits prisonniers au château de Nonette<sup>37</sup>. Devenu forteresse du domaine royal, ce dernier est mentionné dans la "Prisée des sergents" (1206-1210). Plus loin encore vers le sud, le roi capétien, depuis Souvigny où il séjournait en 1163 et 1166, avait émis des diplômes en faveur de l'abbaye de Saint-Gilles-du-Gard et de l'Église archiépiscopale de Narbonne. C'était là l'amorce d'une direction politique que Louis VIII amplifiera, tandis que le grand chemin menant

**35.** *Regesta pontificum Romanorum ab condita Ecclesia ad annum post Christum MCXCVIII*, Philipp Jaffé et Wilhelm Wattenbach (éd.), Leipzig, Veit, 1885-1888, 2 vol.

**36.** J.-L. FRAY, "Auvergne, Velay et royaume d'Arles : éléments pour une révision de la géographie relationnelle auvergnate au Moyen Âge", *siècles*, n° 15, 2002, p. 75-87.

**37.** P. CUBIZOLLES, *Le Noble Chapitre...*, *op. cit.*, p. 318.

désormais de Paris au Languedoc en passant par Brioude était appelé à prendre ultérieurement le nom de “chemin français”<sup>38</sup>.

Dans un second temps, il paraît nécessaire de pratiquer un bref exercice de géographie historique sur le thème du “rayonnement de Brioude aux temps féodaux” ; la réflexion devrait permettre d'ébaucher une réponse aux questions suivantes : quels sont la nature et le degré de la “centralité” de Brioude dans le maillage urbain régional ? Comment comprendre – à la période centrale du Moyen Âge – la place du Brivadois par rapport aux territoires voisins ?

L'utilisation de la méthode des “critères de centralité”<sup>39</sup> permettra une pesée globale, brute et la comparaison entre Brioude et d'autres localités de l'Auvergne et du Velay. Quelques observations pourront être tirées de l'examen de ce tableau (*tab. 1*, ci-après), au premier abord assez sec ; dans un second temps, il sera utile de revenir, de manière plus qualitative, sur certains des critères retenus...

Le tableau montre à quel haut degré de centralité était parvenue Brioude à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle : la ville joue, au sein du classement hiérarchique des agglomérations d'Auvergne et du Velay, dans la première classe, celle qui comprend aussi les villes épiscopales de Clermont et Le Puy ; elle surpasse Montferrand et, plus encore, la ville voisine de Saint-Flour, futur siège

**38.** À Auzon, une supplique au roi localise en 1412 la petite ville près “de la rivière portant navire [...] près du chemin français par où on va du pays de France au Puy-Notre-Dame en Auvergne” (compte de Berthon Sanadre, 1399-1406, in Augustin CHASSAING, *Spicilegium Brivatense. Recueil de documents historiques relatifs au Brivadois et à l'Auvergne*, Paris, Impr. nationale, 1886, n° 168). Plus au nord, la commanderie hospitalière de Saint-Jean-de-Bout, mentionnée à partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle au sud de Saint-Pierre-le-Moutier (Nièvre), est sise entre la route du Veurdre et le “chemin français” (Pierre-Frédéric PHILIPPON, “Les ordres religieux militaires du Temple et de l'Hôpital en Bourbonnais”, *Les Cahiers bourbonnais*, n° 215, 2011, p. 61 et suiv.), tandis que le terrier de la commanderie hospitalière du Mayet (cne. du Mayet-d'École, Allier, Vichy, Gannat) emploie, au début du XV<sup>e</sup> siècle, le terme de “voie royale” (Arch. départementales du Rhône, 48 H 2140, f<sup>os</sup> 83 v<sup>o</sup> et 156 r<sup>o</sup>).

**39.** La méthode des “critères de centralité” met l'accent sur une vision fonctionnaliste de l'organisme urbain ; au sein de cette vision, elle privilégie, plus que les critères fonctionnels internes à la communauté urbaine, ceux qui reflètent sa capacité relationnelle à l'égard de son “plat pays” d'alentour (*Umland*) et des localités de la région et des régions voisines au sein desquelles elle s'insère. C'est dire que la méthode de la centralité utilise aussi les concepts de “flux”, de “maillages” et de “réseaux”, eux aussi empruntés aux géographes : J.-L. FRAY, *Villes et bourgs de Lorraine. Réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2006. *Idem*, “Les localités centrales de l'Auvergne, du Velay et du Bourbonnais au Moyen Âge. Problèmes et perspectives”, in *Städte- und Landschaft – Städtenetz – zentralörtliches Gefüge. Ansätze und Befunde zur Geschichte der Städte im hohen und späten Mittelalter*, Monika Escher, Alfred Haverkamp et Franck G. Hirschmann (dir.), Mayence, Philipp von Zabern, 2000, p. 169-189.

épiscopal dont dépendra Brioude à partir de 1317; elle écrase les localités secondaires des environs. La comparaison avec un semblable décompte opéré à la date de 1150 montre le chemin parcouru: Brioude s'inscrivait alors pour quatorze critères. La différence vient du secteur des critères politiques – dont le nombre, quoique modeste, double cependant<sup>40</sup> –, un peu du secteur culturel-culturel (il l'emportait pour plus de la moitié du total en 1150 et voit son score progresser encore par l'arrivée des Cordeliers et l'augmentation de l'offre hospitalière) et surtout du secteur des critères économiques (qui double presque en un siècle et demi), reflet du dynamisme de la ville, mais aussi d'une évolution générale qui tend, à partir des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles, à donner aux activités économiques le pas sur les critères du second type dans les développements urbains.

	Critères politico-administratifs	Critères culturels et culturels	Critères économiques	Critère toponymique et relationnel	Total
Brioude	4	11	7	1	23
Auzon	3	3	1	1	8
Blesle	2	4			6
Langeac	2	5	2		9
Saint-Germain-Lembron					6
Saint-Germain-l'Herm					3
La Chaise-Dieu					4
Lavoûte-Chilhac					4
Arlanc					4
<i>Clermont</i>	4	18	6	1	29
<i>Montferrand</i>	3	9	5		17
<i>Saint-Flour</i>	2	6	3		11
<i>Issoire</i>	2	4	2		9
<i>Le Puy</i>	2	22	4	1	29

**Tab. 1.** Centralité de Brioude dans son contexte auvergnat et vellave à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle

**40.** La présence royale y devient institutionnelle avec une sergenterie royale au tournant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles.

Il convient cependant de ne pas opposer les différentes agglomérations présentes dans le tableau, entre lesquelles s'établissent des réseaux sociaux qui montrent aussi la capacité relationnelle de Brioude: ainsi dans le cas de Durand de Limoges (le nom trahit l'origine de la famille!), qui apparaît comme bourgeois de Montferrand en 1248-1249 – où sa famille est attestée dès le milieu du XII<sup>e</sup> siècle – et comme bourgeois de Brioude dix ans plus tard<sup>41</sup>...

L'essentiel reste la capacité de la ville à maîtriser son *Umland* plus ou moins proche: la seigneurie du chapitre de Saint-Julien joue en ce domaine un rôle majeur; elle s'étend, si l'on suit les indications de la carte de synthèse présentée par Luc Tixier<sup>42</sup>, vers le nord, jusqu'au Broc, aux portes d'Issoire et de Sauxillanges; vers le sud, dans la vallée de l'Allagnon, jusqu'à Cézérat et dans la haute vallée de l'Allier jusqu'au sud de Chanteuges. Mais il convient de ne pas exagérer ni vieillir abusivement la construction d'un "espace brivadois": on n'y rencontre pas de critères toponymiques (de type: "X-en-Brivadois" ou "Y-près-Bioude") avant le tournant des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles<sup>43</sup>.

Mais il convient aussi de tenir compte, pour les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, des possessions lointaines des chanoines: le "Grand cartulaire de Brioude" évoque des donations en Rouergue, Gévaudan et Velay: les chanoines sont ainsi impliqués dans l'exploitation des mines de plomb argentifère de Montjoux<sup>44</sup> et Mur-de-Barrez<sup>45</sup>, ce qu'il convient de mettre en relation avec leur monnayage. Or Montjoux est situé à plus de 200 kilomètres de Brioude, Mur-de-Barrez à 120 kilomètres.

**41.** Emmanuel GRÉLOIS, "Habitans, commorans, parrochianus, residens: "habiter" en Basse-Auvergne de l'an mil au XIV<sup>e</sup> siècle. Étude sémantique", in *Écriture de l'espace social. Mélanges d'histoire médiévale offerts à Monique Bourin*, Didier Boisseuil, Pierre Chastang, Laurent Feller et Joseph Morsel (éd.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2010, p. 117-138, ici p. 134 et note 62.

**42.** Luc TIXIER, *Le Chapitre de Brioude et sa seigneurie d'après le Liber de honoribus sancti Juliani collatis, chartularium Brivatense (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)* (Mémoire de maîtrise non publié), Saint-Étienne, Université de Saint-Étienne, s. d. [vers 1967].

**43.** Laroche (6 kilomètres au nord-ouest) est dit "près-Brioude" en 1291 (A. CHASSAING, *Spicilegium Brivatense...*, op. cit., p. 191). Le "Petit cartulaire de Brioude" donne quelques autres exemples (un grand merci à Jean Berger pour cette indication).

**44.** Aveyron, Millau, Saint-Beauzély. Le contrôle de ces mines d'argent – encore exploitées pendant tout le XIII<sup>e</sup> siècle – passa en 1217 des chanoines aux comtes de Rodez; il en fut de même pour celles de Mur-de-Barrez (Jacques BOUSQUET, *Le Rouergue au premier Moyen Âge (vers 800-vers 1250). Les pouvoirs, leurs rapports et leurs domaines*, Rodez, Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron, 1992-1994, 2 vol.). Montjoux était le siège d'un prieuré-cure dépendant de La Chaise-Dieu, dont on sait les rapports étroits, à ses origines, avec le chapitre de Brioude.

**45.** Aveyron, Rodez, chef-lieu de cant.

Comme ce fut le cas pour beaucoup de temporels de chapitres cathédraux ou collégiaux ou de temporels monastiques, ces possessions furent soldées au début du XIII<sup>e</sup> siècle au profit d'un mouvement de concentration des biens fonciers sis au cœur du dispositif: le progressif accroissement, au cours des siècles précédents, des possibilités d'échanges commerciaux à moyen rayon d'action avait eu raison du principe de précaution qui consistait à aller chercher au loin les ressources spécifiques, désormais achetées en échange des productions locales plus intensivement exploitées: on saisit mieux, dans cette perspective, le rôle des marchands, des installations commerciales (foires, marchés, halles, ponts; garde et justice des routes, des marchés et de mesures...) et le rôle des petites villes et villes moyennes, telle Brioude...

Aussi conviendrait-il, pour ainsi dire "en géographe du Moyen Âge", de regarder de près les routes, ponts, péages, hôpitaux; l'inscription de Brioude dans les grands chemins commerciaux et de pèlerinage: la voie Régordane, les routes de pèlerinages vers Le Puy, Rome et Saint-Jacques; mais aussi la seigneurie du chapitre et les infrastructures économique d'une aventure architecturale: les moulins, les vignobles, les façons culturelles, les moyens financiers, juridiques et techniques, de l'apparition de la "ville de pierre" du XIII<sup>e</sup> siècle...

L'impression est donc celle d'une croissance soutenue de Brioude au long de la période considérée, une croissance marquée par le maintien de la primauté des institutions ecclésiastiques et de leur rayonnement culturel et culturel, mais aussi par l'émergence d'une place économique tandis que l'évolution des choses tend à moins de rayonnement à longue distance et à plus d'ancrage territorial proche.

# TABLE DES MATIÈRES

LES AUTEURS		7
<hr/>		
AVANT-PROPOS	Jean-Jacques Faucher	9
INTRODUCTION	Bruno Phalip	13
<hr/>		
PREMIÈRE PARTIE	Une petite ville et son territoire au Moyen Âge central : inscription spatiale, société, jeu des pouvoirs régionaux, rayonnement	17
1	Jean-Luc Fray <i>Propos préliminaire : quelle est la nature et le degré de la "centralité" de Brioude ? Comment comprendre le Brivadois et sa place par rapport aux autres territoires ?</i>	19
2	Christian Lauranson-Rosaz <i>Et l'Auvergne devint féodale... La mise en place du système féodal en Auvergne, plus particulièrement en Brivadois et en Velay autour et aux lendemains de l'an mil</i>	33
3	Sébastien Fray <i>Du conflit féodal à l'outil juridique : histoire de l'alleu de Saint-Géraud</i>	61
4	Jean Berger et Emmanuel Grémois <i>Circulation des églises et enjeux de pouvoirs en Brivadois et Basse-Auvergne (fin du X<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> siècle)</i>	73
5	Claude Astor <i>Du chapitre de Brioude aux moines de La Chaise-Dieu : le cas de Chanteuges</i>	89

- 6 Alain Romeuf  
*Vieille-Brioude, lieu de rencontre  
des pouvoirs des comtes de Clermont,  
du chapitre Saint-Julien et de l'abbé  
de Pébrac (XI<sup>e</sup>-fin du XIII<sup>e</sup> siècle)* 107
- 7 Martin de Framond  
*Féodalité en Brivadois,  
d'après le "Dénombrement des vassaux  
du comte Alphonse de Poitiers"  
(vers 1250-1263)* 135

---

DEUXIÈME PARTIE Aspects ecclésiastiques : l'institution collégiale, le culte 147

- 8 Anne Massoni  
*Brioude aux temps féodaux  
ou de la fidélité à la sécularité* 149
- 9 Nathanaël Nimmegeers  
*La naissance d'une puissance  
régionale au sud de la Loire :  
la collégiale de Romans de 908 à 1070* 161
- 10 Hervé Chopin  
*Dans le sillon de Saint-Julien de Brioude.  
Les fondations de collégiales séculières  
dans le diocèse de Clermont  
aux XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles* 177
- 11 Alain Dubreucq  
*Saint Robert de Turlande, Brioude  
et les débuts de La Chaise-Dieu* 191
- 12 Arlette Maquet  
*Brioude, Cluny (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles).  
Relations, puissances et contre-pouvoirs?* 215
- 13 Fabien Vivier  
*La liturgie de Saint-Julien de Brioude  
au Moyen Âge* 235

---

TROISIÈME PARTIE Un paysage urbain, un chantier majeur 251

- 14 Bruno Phalip  
*Brioude. Un paysage urbain,  
un chantier majeur* 253

15	Arnaud Timbert <i>Le chevet de la collégiale Saint-Julien de Brioude ou l'éclectisme du XII<sup>e</sup> siècle</i>	265
16	David Morel <i>La construction de la collégiale Saint-Julien de Brioude. Quelques données</i>	277
17	Anne Courtille <i>L'environnement pictural de Saint-Julien de Brioude : l'Auvergne, le Velay et Byzance (XI<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle)</i>	291
18	Fabien Vivier <i>Images et espaces de la collégiale</i>	305
19	Marie Charbonnel <i>Peintures murales et pôles rituels à la collégiale Saint-Julien de Brioude aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles</i>	323
20	Perrine Lardeaux <i>Les Vertus et les Vices dans la fresque du Jugement dernier de la chapelle Saint-Michel (basilique Saint-Julien de Brioude)</i>	339
21	Pascale Chevalier <i>L'Ascension en stuc du portail nord de Saint-Julien de Brioude</i>	351
22	Fabrice Gauthier <i>Plate-forme technique et chemin d'accès pour les matériaux de construction : nouvelles hypothèses concernant le chantier de la collégiale romane de Brioude</i>	363
TABLE DES ILLUSTRATIONS		371
TABLE DES MATIÈRES		375



# DÉJÀ PARUS AUX PUBP

- Olivier BRUAND (dir.), *Châteaux, églises et seigneurs en Auvergne au X<sup>e</sup> siècle. Lieux de pouvoir et formes d'encadrement*, 2015.
- Damien CARRAZ (dir.), *Les Établissements hospitaliers dans le Massif central et ses périphéries au Moyen Âge. Des territoires aux réseaux*, 2014.
- Damien CARRAZ (dir.), *Les Ordres militaires dans la ville médiévale (1100-1350)*, 2014.
- Bernard DOMPNIER (dir.), *Les Bas Choeurs d'Auvergne et du Velay. Le métier de musicien d'Église aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, 2010.
- Ludovic VIALLET (dir.), *Religio, religare. Huit études d'histoire médiévale*, 2009.
- Bruno PHALIP, Céline PEROL et Pascale QUINCY-LEFEBVRE (dir.), *Marthe et Marie-Madeleine. Deux modèles de dévotion et d'accueil chrétien*, 2009.
- Annie REGOND et Pascale CHEVALIER (dir.), *Sculptures médiévales en Auvergne. Création, disparition et réapparition*, 2008.
- Michel AUBRUN, *L'Ancien Diocèse de Limoges. Des origines au milieu du XI<sup>e</sup> siècle*, 2007.
- Jean-Luc FRAY (dir.), *Villes et bourgs de Lorraine. Réseaux urbains et centralité au Moyen Âge*, 2006.
- Caroline ROUX (dir.), *La Pierre et le seuil. Portails romans en Haute-Auvergne*, 2004.
- Michel AUBRUN, *Moines, paroisses et paysans*, 2000.

# E

*n 2004, un premier colloque s'était interrogé sur "Saint Julien et les origines de Brioude"; un second, en 2007, avait enchaîné sur "Brioude aux temps carolingiens". Poursuivant le déroulement de l'histoire, les concepteurs de cette troisième édition invitent à pénétrer dans les "temps féodaux". Les sources disponibles et les travaux scientifiques opérés ou en cours permettent dès lors d'élargir le regard à l'agglomération née autour de la collégiale Saint-Julien de Brioude, mais aussi au "pays alentour", le Brivadois et au-delà, sans toutefois perdre de vue la collégiale et son grand chantier roman. La volonté comparatiste, déjà à l'œuvre dans les colloques Brioude I et II, garde ici sa pleine actualité. Cette thématique rencontre des problématiques actuelles plus générales et politiques, celles des ensembles supra-communaux, des pays, de la construction et de l'identité des territoires, des réseaux.*



## *Collection Études sur le Massif central*

*Bruno Phalip est professeur d'histoire de l'art et d'archéologie du Moyen Âge à l'université Blaise-Pascal (UBP) et membre du Centre d'Histoire "Espaces et Cultures" (CHEC).*

*Jean-Luc Fray est professeur d'histoire du Moyen Âge à l'UBP et anime au CHEC l'axe 3 dédié à la thématique "Plaines et montagnes : sociétés et espaces du Massif central. Structures, peuplement, patrimoine".*

*Anne Massoni est maître de conférences en histoire à l'université de Limoges et dirige au sein du Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie (CRIHAM) le projet "COLÉMON" (Collégiales et monastères de la réforme carolingienne au Concile de Trente).*



ISBN 978-2-84516-703-2 / PRIX 16 €



9 782845 167032